



Communiqué de presse

34/22

Montreuil, le 20 avril 2022.

Entre le dépit et la colère, les professionnel-le-s réclament du renfort !

À quelques jours du second tour, les salarié-e-s de la Santé et de l'Action Sociale expriment l'exigence que soient considérés comme une priorité pour les années à venir, les moyens alloués à notre système de santé et de protection sociale. La situation devient catastrophique avec la fermeture de nombreux services (urgences, maternité, chirurgie, etc.) par manque de personnel. Cette incapacité de l'Hôpital public et des établissements du sanitaire, du social et du médico-social à remplir leurs missions, n'a rien à voir avec la crise sanitaire Covid 19, mais c'est bien le résultat d'une politique de restrictions financières qui a touché également la formation en nombres suffisants de professionnel-le-s.

La contradiction entre les promesses et les actes n'aura jamais été aussi flagrante ces dernières années de la part des politiques, du patronat et des élu-e-s qui encensent régulièrement les professionnel-le-s, saluent leur engagement et leur dévouement, mais qui ne répondent pas à leurs légitimes revendications pour améliorer leurs conditions de travail et d'exercice ainsi que la qualité de la prise en charge de la population.

La CGT exige un plan d'urgence avec une politique offensive de formations professionnelles et le recrutement massif d'emplois dans nos différents secteurs d'activités. Il faut, dans ce cadre, améliorer considérablement les conditions d'études des futurs professionnels, toutes disciplines confondues. La CGT propose la mise en place de contrats étudiant-e-s rémunérés au minimum au SMIC, avec la garantie d'un emploi à la clef.

La CGT rappelle que les agent-e-s, salarié-e-s sont épuisé-e-s, qu'il faut former et embaucher de toute urgence, qu'il faut réintégrer immédiatement tous les collègues suspendu-e-s, et qu'il faut répondre au besoin de la population en termes d'accès dans la proximité et en quantité nécessaire, cela doit se traduire par l'ouverture de capacité d'accueil.

L'hôpital public et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social sont au bord de l'asphyxie et du « burn-out ».

Il est plus que temps d'investir dans l'emploi, l'amélioration des conditions de travail et les rémunérations des professionnel-le-s pour rendre ces métiers attractifs et vivables, au service des populations qui doivent être pris en charge dignement et en toute sécurité.